

14062/18

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2018-2019

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 17 décembre 2018

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 17 décembre 2018

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

Décision du Conseil portant nomination de trois membres du conseil de direction du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle pour la Bulgarie, la Croatie et l'Italie



Conseil de
l'Union européenne

**Bruxelles, le 11 décembre 2018
(OR. en)**

14062/18

**SOC 686
EDUC 411**

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet: DÉCISION DU CONSEIL portant nomination de trois membres du conseil de direction du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle pour la Bulgarie, la Croatie et l'Italie

DÉCISION DU CONSEIL

du ...

portant nomination de trois membres du conseil de direction du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle pour la Bulgarie, la Croatie et l'Italie

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le règlement (CEE) n° 337/75 du Conseil du 10 février 1975 portant création d'un Centre européen pour le développement de la formation professionnelle¹, et notamment son article 4,

vu les listes des candidatures présentées au Conseil par la Commission pour les représentants des organisations d'employeurs,

¹ JO L 39 du 13.2.1975, p. 1.

considérant ce qui suit:

- (1) Par sa décision du 16 juillet 2018¹ et son rectificatif², le Conseil a nommé les membres du conseil de direction du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle, pour la période allant du 18 septembre 2018 au 17 septembre 2021.
- (2) La Commission a présenté trois candidatures pour les représentants des organisations d'employeurs.

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

¹ Décision du Conseil du 16 juillet 2018 portant renouvellement du conseil de direction du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (2018/C 253/03) (JO C 253 du 19.7.2018, p. 9).

² Rectificatif à la décision du Conseil du 16 juillet 2018 portant renouvellement du conseil de direction du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (JO C 325 du 14.9.2018, p. 20).

Article premier

Les trois personnes suivantes sont nommées membres du conseil de direction du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle pour la période se terminant le 17 septembre 2021:

REPRÉSENTANTS DES ORGANISATIONS D'EMPLOYEURS:

Bulgarie	M ^{me} Daniela SIMIDCHIEVA
Croatie	M ^{me} Jasminka MARTINOVIĆ
Italie	M. Alfonso BALSAMO

Article 2

Le Conseil nommera à une date ultérieure les membres qui n'ont pas encore été nommés.

Article 3

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à ..., le

Par le Conseil

Le président
